

Vitesse : Trop Vite, Trop Tard

[Mail type de l'employeur aux collaborateurs encadrants – à personnaliser selon les pratiques de votre structure]

Bonjour,

Les accidents routiers missions ou trajets domicile/travail représentent la première cause de mortalité au travail, les chiffres actuels sont encore hélas édifiants.

En effet :

- chiffres régionaux, l'accidentalité et la vitesse en Seine-et-Marne :

Accidentalité générale :

Année	Accidents corporels	Tués	Blessés
2023	892	63	1170
2022	860	58	1152
2021	770	51	1022
2020	682	60	881
2019	1020	71	1395
Total	4224	303	5620

Accidents corporels où le facteur « vitesse » est présent :

Année	Accidents corporels	Tués	Blessés
2023	155	13	227
2022	161	14	233
2021	128	14	188
2020	117	19	163
2019	198	20	287
Total	759	80	1098

- chiffres sur la récurrence des accidents dans l'entreprise [à compléter si vous avez des chiffres d'entreprise ou à supprimer]
- chiffres sur l'absentéisme [à compléter si vous avez des chiffres d'entreprise ou à supprimer]
- points forts et points à améliorer dans l'entreprise [à compléter si vous le souhaitez ou à supprimer]

Aussi, nous avons décidé de mettre en place, ce trimestre, au sein de [à adapter : notre structure, notre entreprise, notre service...] une campagne de communication sur **LA VITESSE**.

Nous vous remercions de sensibiliser votre équipe sur ce thème en lui transmettant le mail ci-joint.

Pour ce faire, nous vous communiquons :

- Des affiches à imprimer et à afficher dans les locaux dès maintenant et pour une durée de trois mois, et à commenter à l'occasion de quarts d'heure sécurité hebdomadaires,
- Des vidéos, merci d'en diffuser une lors de la prochaine réunion hebdomadaire en expliquant notre démarche, puis de réitérer lors d'une réunion par mois sur les deux prochains mois,
- **[à compléter selon vos pratiques :**
 - **Des vidéos à faire apparaître sur nos écrans d'accueil**
 - **Des vidéos, des quiz à diffuser lors du quart d'heure sécurité**
 - **Des éléments à partager dès que vous avez connaissance qu'un salarié a été dans une situation d'excès de vitesse**
 - **....]**

Nous vous remercions de nous faire un retour sur ces évènements.

Si l'un de nos collaborateurs dépassent la vitesse autorisée et que vous en êtes informé(e), notamment en recevant une contravention, merci de nous l'indiquer.

Bien évidemment, nous comptons sur votre exemplarité !

Cordialement,